

## **LE RAINCY CONSERVATOIRE DE MUSIQUE**

Ouverture du secrétariat :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 puis de 13h30 à 17h30.

Par téléphone au 01 43 02 08 41

Par Email: [ecole-musique@leraincy.fr](mailto:ecole-musique@leraincy.fr)

**Période des pré-inscriptions en ligne à partir de la Moyenne Section Maternelle et sans limite d'âge :**

Du lundi 20 juin au samedi 25 juin 2022

Et du jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022 au vendredi 09 septembre 2022

Lien pour les nouvelles pré-inscriptions :

<https://www.imuse-saiga06.fr/raincy/extranet>

Documents à fournir :

**Pour tous les élèves :**

- Pièce d'identité de la personne responsable

**Pour les Raincéens :**

- 1) Facture ou échéancier d'énergie de moins de trois mois
- 2) Taxe d'habitation 2021 ou à défaut un second échéancier d'énergie de moins de 3 mois.

Ne seront pas acceptés :

- Facture mobile, facture internet.

**REPRISE DES COURS :**

**Lundi 12 septembre 2022**



Le Conservatoire de Musique du Raincy accueille les enfants dès l'entrée en classe de moyenne section maternelle en cours d'éveil artistique et dispense, sans limite d'âge, un enseignement spécialisé destiné à tous les élèves du premier cycle jusqu'au Certificat d'Etudes Musicales (CEM), puis au Diplôme d'Etudes Musicales (DEM) et au Diplôme d'Etat (DE) dans le cadre de conventions avec d'autres établissements d'enseignement artistique spécialisé.

Le Conservatoire est un établissement municipal d'enseignement artistique spécialisé dans les différentes disciplines de la musique. Ses activités sont régies par le schéma départemental des enseignements artistiques et le schéma d'orientation du Ministère de la Culture.

Ses missions sont :

- Proposer, organiser et développer l'éducation, l'enseignement et la diffusion musicale
- Eduquer l'auditeur et sensibiliser le public
- Former des artistes amateurs éclairés et autonomes
- Offrir un enseignement au service de pédagogies diversifiées

### **De 4 à 6 ans, les enfants découvrent l'éveil artistique.**

Les cours d'éveil artistique s'adressent aux enfants de moyenne section de maternelle, de grande section de maternelle et de CP.

A partir du CP, le parcours peut être complété par l'éveil instrumental qui permet de découvrir les instruments enseignés au Conservatoire.

**Dès 7 ans (CE1) et sans limite d'âge, la formation artistique des enfants et adultes comprend un cours d'instrument, un cours de formation musicale et un cours de pratique collective.**

## **1 – Instruments**

**Département "Cordes" :**

**Cordes frottées** : violon, alto, violoncelle, contrebasse, basse

**Cordes pincées** : guitare, harpe

**Département "Vents" :**

**Bois** : flûte à bec, flûte traversière, piccolo, hautbois, clarinette, saxophone.

**Cuivres** : trompette, cor, trombone, tuba

**Département "polyphoniques" :** piano, percussions, batterie

**Département "voix" :** chant lyrique à partir de 18 ans

Accompagnement des classes vocales et instrumentales

## **2 - Formation et culture musicale**

Eveil artistique – réservé prioritairement aux élèves Raincéens

Eveil instrumental – réservé prioritairement aux élèves inscrits en éveil artistique CP

Formation musicale

## **3 - Pratiques collectives**

Orchestre symphonique poussins, Orchestre symphonique, Orchestre d'Harmonie, Atelier musique ancienne, Atelier de musiques actuelles, Atelier Jazz, Musique de chambre, Ensembles de guitares, Ensemble de flûtes traversières, Ensemble de cuivres, Chœurs d'enfants : Chanterie, Maîtrise, Cantilène, Chœur du Conservatoire du Raincy pour les adultes, Atelier vocal